

**Sujet :** [INTERNET] Avis projet éolien Les Croilières

**De :** louise bejot <louise\_bejot@hotmail.fr>

**Date :** 08/11/2021 13:34

**Pour :** "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci dessous mon avis sur le projet éolien Les Croilières pour l'enquête publique.

« Le parc éolien de Courcôme est un bel exemple de projet d'énergie renouvelable. Les éoliennes s'implantent très bien dans l'environnement et sont loin des habitations. La nouvelle éolienne prévue sera installée dans cette continuité ce qui semble tout à fait acceptable. L'entreprise NEOEN est très sérieuse et saura construire cette nouvelle éolienne sans problème. Bravo pour le projet ! »

En vous remerciant,  
Louise Bejot

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique projet éolien Courcôme

**De :** "Sylvie FILIPE DA SILVA" <sylvie.filipedasilva@asp-public.fr>

**Date :** 08/11/2021 15:17

**Pour :** <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Par ce message, je vous demande de prendre en compte mon avis défavorable pour ce nouveau projet de parc éolien.

Le développement exponentiel des projets éoliens industriels sur notre territoire relève d'un désastre environnemental, un non sens écologique, à contre courant des enjeux environnementaux à court et moyen terme, et une gabegie financière outrancière au regard de la situation économique du pays.

Je vous remercie de prendre en compte mon avis et de prononcer un avis défavorable au projet éolien Courcôme.

Sylvie Filipe Da Silva



2 rue du Maupas  
87040 Limoges cedex 1  
tel : 05 55 12 00 00  
[www.asp-public.fr](http://www.asp-public.fr)

Soyons eco-responsables,  
n imprimons nos courriels que si necessaire.

-----  
Ce message peut contenir des INFORMATIONS CONFIDENTIELLES destinees a l'usage exclusif du destinataire. Si vous le recevez par erreur, merci de bien vouloir nous en avertir immediatement par telephone ou messagerie, de le detruire et de n'en divulguer le contenu a personne.

This message may contain CONFIDENTIAL INFORMATION intended only for use by the addressee. If you have received it by mistake, thank you for notifying us immediately by telephone or by e-mail, and please, delete it and do not deliver it to anyone else .  
-----

**Sujet :** [INTERNET] Projet Les Croilières

**De :** Morgan Moyen <morganmoyen2@gmail.com>

**Date :** 08/11/2021 16:03

**Pour :** pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Bonjour,

Je vous envoie ce mail pour me déclarer très favorable au projet éolien des Croilières.

En effet, la Nouvelle Aquitaine doit participer aux objectifs d'installation éolien et le Poitou Charente est particulièrement venté.

Certaines personnes mettront en avant l'acoustique et la destruction de nos paysages mais il s'agit en l'occurrence de l'ajout d'une seule éolienne à un parc éolien existant ; donc cela évite bien l'effet de saturation puisqu'il ne s'agit que de densifier très légèrement l'éolien existant plutôt que d'installer du nouvel éolien dans une zone tout à fait vierge de cette technologie. De plus, l'éolienne en question est à plus de 650m des habitations, c'est une distance très raisonnable et supérieur à la distance minimum demandé par la loi.

Pour finir, j'ai pu voir dans la presse que, cette année, pendant la période du gel on a vu des viticulteurs installer des éoliennes pour réduire l'effet du gel sur leur vigne, mais ces « éoliennes » ne produisent évidemment pas d'énergie. Autant installer de vraies éoliennes qui participent au mix énergétique !

Merci d'avoir pris le temps de me lire,

MOYEN Morgan